

Accroître la protection des personnes âgées vulnérables

Le 19 mai 2020

Un investissement provincial de plus de 170 millions de dollars permettra de protéger contre la COVID-19 les résidents et le personnel des établissements de soins de longue durée, des établissements désignés avec services de soutien et des résidences pour personnes âgées.

L'une des conditions essentielles à la relance de l'Alberta est la protection renforcée des plus vulnérables, y compris ceux qui vivent dans des centres de vie collectifs.

Le financement servira à accroître les capacités de dotation en personnel et de fourniture de produits de nettoyage supplémentaires, et permettra de remédier à la perte de revenus liés à l'hébergement.

« Nous savons, d'après notre expérience des derniers mois, que les personnes âgées sont les plus à risque face à la COVID-19. Si notre province doit lever prudemment et progressivement les restrictions de santé publique, nous devons d'abord veiller à ce que la sécurité des personnes les plus vulnérables soit assurée. Ce financement est un autre pas vers cet objectif et complète les efforts en cours. »

Tyler Shandro, ministre de la Santé

« Notre gouvernement renforce le réseau de protection des personnes âgées en Alberta. Le financement que nous consacrons aux logements pour personnes âgées aidera à couvrir les coûts découlant des mesures de protection contre la COVID-19, à alléger les pressions financières que subissent les fournisseurs de logements pour personnes âgées et à assurer la sécurité de nos aînés. »

Josephine Pon, ministre des Personnes âgées et du Logement

« Grâce aux nombreuses conversations que nous avons avec les exploitants d'établissements de soins continus, nous savons qu'ils

**Renseignements
connexes** (en anglais
seulement)

[COVID-19 Info for Albertans](#)

[Alberta's Relaunch Strategy](#)

Demandes des médias
[Steve Buick](#)

Attaché de presse en chef,
ministère de la Santé
780-427-3665

ont de la difficulté à relever les défis de cette pandémie sans précédent. Les exploitants doivent faire face à des augmentations de coûts pour maintenir leurs activités, se conformer aux ordonnances sanitaires provinciales et assurer la sécurité des Albertains. Dans les établissements où des éclosions sont survenues, les précautions qui ont été mises en place afin de contrer la COVID-19 ont engendré des coûts supplémentaires et les exploitants ne disposent d'aucun moyen pour augmenter leurs revenus et couvrir ces coûts. »

Jennifer McCue, présidente du conseil d'administration Alberta Continuing Care Association

Un total de 14,2 millions de dollars sera versé par mois. Le financement est rétroactif au 15 mars. Il y aura une obligation de rendre compte de l'utilisation de ces fonds, et les établissements devront restituer les sommes qui ne sont pas dépensées pour lutter contre la COVID-19.

Le financement se poursuivra jusqu'à ce que les ordonnances de la médecin hygiéniste en chef de l'Alberta soient levées. Il sera réparti en coordination avec les Alberta Health Services et le ministère albertain des Personnes âgées et du Logement.

Ce financement est un élément de la stratégie de relance de l'Alberta qui doit être mis en place avant que la province puisse lever de façon sécuritaire les restrictions de santé publique. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site alberta.ca/COVID19 (en anglais seulement).

En bref

- Les résidences pour personnes âgées, les établissements désignés avec services de soutien et les établissements de soins de longue durée accueillent environ 37 000 personnes.
- Les établissements désignés avec services de soutien et les établissements de soins de longue durée ont déjà reçu un financement anticipé de 24,5 millions de dollars, ainsi que des fonds qui servent à augmenter les effectifs et les salaires d'aide-soignants.